Dijon

L'ex-direction du Travail curée et désamiantée

Après l'avoir curé, la société Rudo Chantier achève de désamianter l'immeuble de cinq étages jusqu'alors occupé par la direction du Travail dans la capitale de la Côte d'or. Les plateaux seront rendus à la ville avec trois semaines d'avance. Question de méthode.

Après rénovation, l'ex-direction départementale du Travail (DDTE) accueillera les services de la ville de Dijon.

Rue de l'Hôpital, l'ancien Hôpital Général espère accueillir le projet de Cité de la Gastronomie porté par la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires. En face, le ministère des Affaires sociales et ex-siège de la direction départementale du Travail (DDTE) se prépare à recevoir les services de la ville de Dijon.

L'agglomération a chargé la société Rudo Chantier de curer, désamianter et préparer la restructuration de ce bâtiment en « L » élevé au début des années 60. La petite barre se dresse sur cinq étages et la plus longue sur quatre niveaux : 4 500 m² de planchers et 3 000 m² de dalles en vinyle et de colle amiantées à arracher et à gratter pour ce déconstructeur basé à Norges-la-Ville, une localité située à une dizaine de kilomètres au nord de la capitale de la Côte d'or.

Il devra également enlever 320 baies vitrées et les débarrasser des fibres délétères présentes dans les joints de vitrage et entre les dormants et la maçonnerie.

Enfin, un de ses satellites, ADL Découpe, sciera certaines parties du bâtiment avant son réaménagement. Un marché de 450 000 euros hors taxe pour l'entreprise créée par Jean-Pierre Bonneau et ses trois fils il y a près de 10 ans (lire l'encadré).

▼ LES CHIFFRES CLÉS

4 500 m² de planchers
3 000 m² de dalles de sol et de colle amiantées
350 m³ de déchets de cloisons
320 baies vitrées à enlever

Une variante moins chronophage

Le chantier s'est ouvert en juillet. Une quinzaine d'ouvriers s'y est activée au plus fort des travaux, huit y travaillaient encore

Les cureurs ont abattu les cloisons avec un robot de démolition télécommandé.

à la mi-octobre. Le démolisseur prévoit de le terminer à la mi-novembre avec trois semaines d'avance. Les délais qui lui étaient impartis étaient pourtant très serrés, confie Jean-Pierre Bonneau. Acceptée par le maître d'ouvrage, une variante a permis de s'affranchir du chrono.

« *Dans l'appel d'offres initial, il était prévu de garder toutes les cloisons,* explique le fondateur et désormais consultant de l'entreprise. *Mais il aurait fallu confiner et ventiler chaque pièce, ce qui aurait fait perdre un temps considérable.* »

Le démolisseur a proposé à la ville de décloisonner les plateaux pour pouvoir les isoler et les désamianter plus facilement et plus rapidement.

« *L'économie réalisée par la ville sur le désamiantage payait largement la mise à nu de ces plateaux* », précise le consultant. Le donneur d'ordres a donné son feu vert sans barguigner.

« *Si la méthode n'avait pas été retenue, nous serions certainement justes dans les délais* », souligne Jean-Pierre Bonneau.

Revers de la médaille et contrainte principale : « *la déconstruction devait être faite en respectant toutes les normes amiantes* ».

Avant de démolir les cloisons, les sols ont dû être soigneusement protégés. Pendant les travaux, les opérateurs y ont veillé comme à la prunelle de leurs yeux.

Déconstruction, puis désamiantage

Rudo Chantier a gagné le contre-la-montre en débutant « la déconstruction des sols amiantés pendant l'instruction du plan de retrait par la DDTE ».

Déconstruire avant de désamianter lui a permis de se libérer des contraintes induites par le projet initial. « *Sur un plateau à nu de 300 m², les flux d'air sont bien plus faciles à gérer* », observe le consultant.

La méthode a simplifié aussi l'intervention des désamianteurs. Sans elle, ils auraient été obligés de traiter « *des kilomètres de pieds de cloison* » à la bordureuse.

« *Nous avions pris l'engagement de commencer le désamiantage dès l'acceptation du plan de retrait ou la non-formulation de remarques par l'inspection du travail* », rappelle Jean-Pierre Bonneau. Il a été tenu.

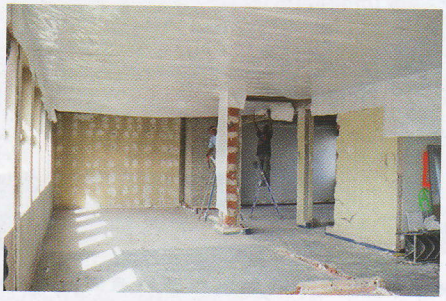

Confinement d'un plateau.

Rudo Chantier a attaqué le curage et la déconstruction par le cinquième, le quatrième et le troisième étage.

Lorsque les nettoyeurs et les démolisseurs y sont arrivés, les désamianteurs, armés de ponceuses (Bastrac) et d'aspirateurs, sont montés au dernier étage.

Au quatrième, un sas donnait accès au cinquième et au troisième. Toute la zone était placée en dépression par les « déprimogènes » qui refoulaient et filtraient l'air chargé de particules d'amiante.

▼ LES INTERVENANTS

Maître d'ouvrage : Semaad (Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise)
Maître d'œuvre : Semaad
Curage, désamiantage, déconstruction : Rudo Chantier

Découpes en vue

Avant le passage des désamianteurs, les cureurs avaient décroché les faux plafonds, dégondé les portes et abattu les parois en brique et en carreaux de plâtre avec un robot de démolition télécommandé.

Des tapis roulants transféraient les gravats vers des goulottes d'évacuation dressées contre les façades, lesquels étaient triés « dès la dépose ». Une société dijonnaise (Sateo) a pris en charge les déchets industriels banaux. Les déchets inertes (briques...) sont partis sur la plateforme de recyclage que Rudo Chantier possède à une trentaine de kilomètres de Dijon, à Labergement-lès-Seurre.

A la mi-octobre, les désamianteurs continuaient à poncer les sols. Ils s'apprêtaient aussi à retirer les ouvrants des baies vitrées pour en purger les joints de vitrage. Les ouvertures seront occultées de l'extérieur et un couloir de polyane d'un mètre de large aménagé à l'intérieur avant de desceller les dormants et de retirer les fibres à la jonction de la maçonnerie.

Les découpeurs d'une « société sœur », ADL découpe, n'étaient plus très loin d'entrer en scène. Ils ouvriront des trémies dans les planchers, démonteront un escalier extérieur et scieront toutes les casquettes d'entrée de l'édifice.

JACQUES DAIMÉE

PHOTOS DR

Une PME en plein essor

350 000 euros de chiffre d'affaires en 2004, 8,1 millions prévus cette année. Créée par Jean-Pierre Bonneau avec ses trois fils, Cédric, Michaël et Vincent, la société Rudo Chantier est aujourd'hui une PME florissante. Basée à Norges-la-Ville au nord de Dijon, elle possède désormais deux établissements à Chilly-Mazarin, à la périphérie de Paris et à Rilleux-le-Pape, en banlieue de Lyon.

Depuis octobre 2010, une holding, Péribat, coiffe les entreprises qui ont été lancées ou sont entrées depuis dans son orbite.

Du côté des premières : 3DBat, spécialisée en désamiantage, en déplombage et en décontamination, titulaire d'une qualification (Afaq Ascert) complémentaire de celle de Rudo Chantier (Qualibat) ; Optim Bat, centrale d'achat de matériels et de véhicules ; et CMVB, tournée vers le négoce de matériaux de récupération. « Notre danseuse », sourit Jean-Pierre Bonneau.

Du côté des secondes, ADL Découpe a apporté ses compétences en sciage et carottage de béton et de pierre en 2007. Acquise en 2011, l'entreprise de démolition Cotra lui a apporté quant à elle la plateforme de recyclage de sa filiale, Cor.

Ces satellites ont en commun de ne pas toucher à l'acte de construire, mais seulement à ce qui lui est périphérique. Un positionnement qui reflète clairement la dénomination de la holding. Pour l'exercice en cours, elle envisage de réaliser un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros avec 80 salariés.

Les quatre dernières années ont été difficiles, souligne Jean-Pierre Bonneau. La crise de 2008 a été suivie d'une reprise en volume, mais les prix n'ont jamais été aussi bas.

« Nous travaillons pour couvrir les frais en prenant de plus en plus de risques, explique-t-il. Nous sommes obligés de faire plus de chiffre pour couvrir la même assiette. On vient de passer les Jeux Olympiques : imaginez des gens qui sont sur un trampoline et qui sont obligés de sauter de plus en plus haut pour retomber sur un trampoline de la même taille ! ».

Dans ce contexte, l'entreprise se félicite d'avoir décidé de travailler en région parisienne, en Bourgogne-Franche Comté et en Rhône-Alpes dès sa création. Cela lui permet de compenser les tassements d'activité touchant l'une ou l'autre de ces régions et de lisser son carnet de commandes, mais aussi de trouver et de fidéliser plus facilement de nouveaux clients.